

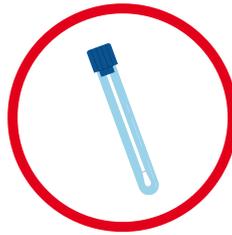
La sécurité de tous (exposant, site, organisateur, visiteur) est notre priorité afin de garantir le meilleur événement possible et de minimiser au maximum le risque de transmission de la COVID-19. **Le pass sanitaire est obligatoire en France à partir de 12 ans pour tous et pour les événements de plus de 50 personnes.**

PREUVES SANITAIRES VALIDES À PRÉSENTER



Certificat de vaccination complet de plus de 7 jours

(hors Johnson & Johnson de Janssen : 4 semaines après la 1ère injection)



Preuve d'un test négatif RT-PCR ou antigénique (de moins de 48h)



Certificat de rétablissement du COVID-19

(ou résultat d'un test positif datant d'au moins 11 jours et de moins de 6 mois)



J'ai téléchargé mon certificat sur **TousAntiCovid**

Je présente mon document à l'agent habilité et **une pièce d'identité**



L'agent scanne le QR Code et valide la correspondance avec **ma pièce d'identité**



✓ **JE PEUX ACCÉDER À L'ÉVÉNEMENT** ✓

À NOTER :

Les autotests et comptes-rendus biologiques ne sont pas acceptés